

SPR Site Patrimonial Remarquable
AVAP de la ville de Caen
 Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

DOCUMENT GRAPHIQUE 3/9

CARTE D'ENSEMBLE
 du
PATRIMOINE REPÉRÉ

Approbation
 Le Président de la Communauté urbaine de Caen la mer Normandie,
 Monsieur Joël Bruneau, Maire de Caen
 pour être annexé à la délibération
 du Conseil Communautaire en date du
 28 janvier 2023



ALAP
 Architecture paysagère
 5 impasse Claude Lorrain, 14000 Caen
 M. Imbert
 02 31 00 00 00
 m.imbert@alapl.fr

Caen Habitat Mécène
 architecte du patrimoine SPPE & DESCHAMPS
 2 rue Massin - 14000 Caen
 m.imbert@caenhabit.fr

- LÉGENDE**
- Éléments bâtis remarquables**
- Classique et antérieur 1ère catégorie
 - Classique et antérieur 2ème catégorie
 - Eclectique 1ère catégorie
 - Eclectique 2ème catégorie
 - Entre-deux-guerres 1ère catégorie
 - Entre-deux-guerres 2ème catégorie
 - Reconstruction et 30 Glorieuses 1ère catégorie
 - Reconstruction et 30 Glorieuses 2ème catégorie
 - Cité-jardin
 - Habitat cité-jardin
 - ★ Autre élément remarquable
 - Bât d'accompagnement
- Éléments paysagers remarquables**
- Axe structurant
 - Vue aérée / vue panoramique
 - Vues rétroques
 - Espace public à dominante minérale
 - Espace à dominante végétale
 - Espace linéaire structurant
 - Aligement d'arbres structurant
 - Front bâti
- Secteurs**
- 1- Centre historique
 - 2- Anciennes passées Vaugueux Yvoulles
 - 3- Traces urbaines XIXe
 - 4- Faubourgs d'entrée de ville
 - 5- Pavillonnaire début XXe
 - 6- Ensembles urbains Reconstruction
 - 7- Grandes emprises mixtes
 - 8- Espaces ouverts structurants
- Limite communale
 — Périmètre AVAP
 ■ Monument historique
 ■ Site classé dans le périmètre AVAP

